

autre occasion de le faire. Je suis limité à 40 minutes, alors que le ministre a parlé environ une heure et quarante-cinq minutes, mais je toucherai à quelques points.

Avant de terminer, je voudrais faire part au ministre d'une idée à laquelle, je l'espère, il réfléchira. J'espère qu'il fera travailler ses conseillers et qu'il établira un groupe d'étude s'il trouve l'idée valable. Je crois que même le ministre actuel accordera une certaine valeur à la proposition que je veux lui soumettre avant de reprendre mon siège. Mais je veux auparavant signaler à regret les déclarations trompeuses que le ministre continue de servir à la Chambre et à la population du Canada. Dans son discours du 7 décembre, à la page 10820 du *hansard*, le ministre a parlé de l'augmentation des prix. Il cherchait à créer, parmi nous et dans le public, l'impression qu'il avait réalisé des économies substantielles, et il a prononcé ces paroles:

Ces faits sont clairs et incontestables. Ou bien il fallait augmenter sensiblement le budget de la défense, ou bien il fallait faire des réductions importantes dans les dépenses. Autrement, les fonds ne seraient tout simplement pas disponibles pour les dépenses d'immobilisations qui sont essentielles à l'existence de forces militaires satisfaisantes. Ces pressions continueront de se faire sentir. L'intégration par voie d'unification suscitera de nouvelles réductions importantes dans les dépenses pendant quelques années.

• (8.10 p.m.)

Le ministre a continué dans cette veine jusqu'à ce que je l'interrompe et lui demande:

Établirait-il le rapport entre la réduction des effectifs et le facteur coût?

Le ministre a éludé la question en répondant simplement:

Laissez-moi poursuivre.

Cependant, monsieur l'Orateur, en une occasion précédente, le ministre avait répondu à une de mes questions en disant que la réduction, à 23,000 personnes en tout, des effectifs tant civils que militaires, au quartier général de la Défense nationale, avait permis d'épargner, sur les frais de personnel, des fonds qu'il avait pu consacrer à d'autres fins. C'est ainsi que le ministre a réalisé ce qu'il aime à proclamer publiquement des épargnes importantes en matière de défense nationale.

Le budget du ministre, pour la défense nationale, est le même; il dispose au maximum d'un milliard et demi, parfois d'un peu plus. Il n'a réduit en rien les dépenses des contribuables, et pourtant c'est le genre de propagande qu'il a répandu partout au pays. Diverses personnes ici et là, y compris certaines qui devraient être mieux renseignées, me di-

sent que le ministre a épargné de l'argent aux contribuables. Il a congédié 23,000 militaires, et l'économie réalisée sur leurs salaires et leur entretien a évité d'augmenter le budget de la défense. Mais en réalité, cela n'a pas réduit en proportion les dépenses des contribuables. Je regrette de dire que le ministre continue à fournir des renseignements fallacieux de ce genre.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de la déclaration du ministre sur le concept d'une force unifiée, comme il l'appelle. Le ministre veut nous faire croire que ce concept était contenu d'une manière implicite dans le Livre blanc qu'il a publié en 1964. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans tous les détails. Le député de Calgary-Nord (M. Harkness) a signalé que cela n'était pas évident à l'époque. Cela ne l'est toujours pas lorsqu'on lit le Livre blanc aujourd'hui. Un grand nombre d'officiers supérieurs retraités, renvoyés ou congédiés par le ministre, seront, je crois, prêts à déclarer que l'idée n'était pas évidente pour eux lorsqu'ils ont lu le Livre blanc la première fois ou lorsqu'ils se sont entretenus avec le ministre.

Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, le ministre a dit que le concept a été présenté pour la première fois à ce moment-là et que nous aurons maintenant une seule force. Le député de Swift-Current-Maple-Creek (M. McIntosh) a signalé cet après-midi, avec plusieurs exemples à l'appui, que le ministre dit, à une page, que nous aurons une seule force et à la page suivante, qu'il y aura une marine, une armée et une aviation, ou bien des marins, des soldats et des aviateurs. On pourrait trouver une demi-douzaine d'exemples dans son discours où il dit, d'une part, que nous aurons une seule force unifiée, et, d'autre part, que les choses resteront telles quelles.

Quelles conclusions tirer, monsieur l'Orateur? Tout ce qu'on peut dire, c'est que le ministre induit en erreur la Chambre des communes et les Canadiens, ce qui me paraît inadmissible.

On a commenté l'autre jour l'affirmation que, dans son discours, le ministre a faite au sujet d'une loyauté plus élevée; en effet, le ministre nous a servi certaines déclarations bizarres à ce propos. Il a dit que les hommes des trois armes, tout en nourrissant un sentiment de fidélité à l'égard de leur arme à eux, devront s'attacher graduellement à un seul service unifié et, partant, manifester une loyauté plus élevée envers leur pays.

A mon avis, c'est tout à fait erroné, monsieur l'Orateur. J'ai dit hier, pendant le débat, que c'est là insulter les militaires actuels. Quiconque a fait du service militaire sait par-